

# Factsheet Turquie

Juin 2024



Carte : CIA, 2006

## 1 Faits et chiffres

**Population** : 85 millions selon [l'Institut statistique turc](#) (2024). 93 % de la population vit dans des centres de district et de province et 7 % dans des villes et des villages (« towns and villages »).

**Ethnies** : entre 70 % et 75 % de la population appartient à l'ethnie turque, 19 % à l'ethnie kurde et entre 6 % et 11 % à d'autres minorités ethniques ([estimation 2016](#)).

**Religions** : islam [99,8 %](#) (principalement sunnite, aléviste estimé très largement entre [4 et 31 %](#)), autres religions 0,2 % (principalement chrétienne et juive).

**Système politique** : république présidentielle. Président : Recep Tayyip Erdoğan ([depuis 2014](#)).

## 2 Profils à risque

- Les personnes soupçonnées d'entretenir des **liens avec le mouvement Gülen** et les membres de leur famille
- Les personnes soupçonnées d'entretenir des liens avec la **guérilla kurde interdite du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK)**, avec des groupes liés au PKK ou avec le Parti de l'Union démocratique (PYD) et les Unités de protection du peuple (YPG), ainsi que les membres de leur famille
- Les femmes et les hommes politiques kurdes, en particulier celles et ceux appartenant au **Parti de l'égalité et de la démocratie des peuples (DEM)**, anciennement Parti démocratique des peuples (HDP) **et au Parti démocratique des régions (DBP)**, ainsi que les partisans, les partisanes et les membres du DEM et du DBP
- Les **activistes pour les droits humains** et les droits civils, les activistes politiques et les activistes pour l'environnement, les personnes qui dénoncent les violations des droits humains
- Les **journalistes** critiques et leurs **familles**
- Les personnes **critiques à l'égard du gouvernement, publiquement ou sur les réseaux sociaux**
- Les **avocat·e·s** (également accusé·e·s d'activités terroristes pour avoir défendu des gülenistes ou des membres présumé·e·s du PKK)
- Les membres de certains **syndicats**
- Les **femmes** et les **enfants** (crimes [d'honneur](#), [violence](#) contre les femmes, [mariage d'enfants](#))
- Les personnes en **exil politique**, actives et critiques à l'égard du gouvernement
- Les **personnes LGBTQI+** (crimes de haine)

## 3 Derniers développements

**Taux d'inflation et coût de la vie élevés.** En Turquie, le coût de la vie a continué d'augmenter en 2023. Au mois d'octobre, le taux d'inflation alimentaire dépassait les 72 % et à la fin de l'année, l'inflation générale s'élevait à [plus de 64 %](#).

**Reconstruction après le séisme.** Un an après le séisme de février 2023, [700 000 personnes déplacées internes](#) vivaient encore dans des logements provisoires. La reconstruction des quelque [850 000 habitations détruites](#) a été ralentie par la situation économique difficile. Au printemps 2024, seules [46 000](#) à [75 000](#) nouvelles habitations avaient été construites.

**Procédures pénales engagées contre les personnes critiques à l'égard du gouvernement.** L'État turc continue d'engager [des procédures pénales](#) contre les activistes pour les droits humains, les journalistes, les figures politiques d'opposition et d'autres personnes critiques à l'égard du gouvernement. Les autorités misent toujours sur [les poursuites pour terrorisme et diffamation](#), et [l'indépendance](#) de la justice est [fortement entravée](#). À l'automne 2023, la Cour de cassation [a confirmé](#) la condamnation à perpétuité de l'activiste pour les droits humains Osman Kavala. La loi sur la divulgation de fausses informations, [entrée en vigueur en 2022](#), a été utilisée contre des [journalistes et des utilisatrices et utilisateurs des réseaux sociaux](#).

**Mesures visant les personnes soupçonnées d'appartenir au mouvement Gülen ou au PKK.** Des dizaines de milliers de personnes font toujours l'objet de procédures pénales

inéquitables en raison de leurs liens présumés avec le mouvement Gülen. Selon le ministère de la Justice, plus de [15 000](#) personnes se trouvaient en détention provisoire ou en prison pour ces chefs d'accusation au mois d'août 2023. Même après l'élection présidentielle de mai 2023, les autorités turques ont continué d'organiser à l'étranger [des enlèvements et des transferts](#) de personnes soupçonnées d'entretenir des liens avec le mouvement Gülen. Les autorités recourent aussi toujours aux notices [Interpol](#). En 2023, [des centaines de personnes](#) ont été arrêtées en raison de leurs [liens](#) présumés avec le [PKK](#). Selon des ONG, environ [8500 personnes soupçonnées d'appartenir au PKK](#) se trouvaient en détention provisoire ou en prison.

**Discours de haine à l'égard des personnes LGBTQI+.** [Les discours de haine](#) des [figures politiques](#) et des autorités à l'encontre des membres de la communauté LGBTQI+ se sont multipliés à l'approche de l'élection de mai 2023. Le président Erdoğan a notamment déclaré que les [personnes LGBTQI+ étaient « un poison](#) injecté dans l'institution de la famille ». Selon des activistes pour les droits humains, la rhétorique de plus en plus hostile aux personnes LGBTQI+ de fonctionnaires de haut rang a [aggravé leur exclusion et les violences](#) à leur encontre au sein de la société.

**Nombre toujours élevé de féminicides.** Deux ans après le retrait de la Turquie de la Convention d'Istanbul, le [rapport d'une ONG](#) indique qu'au moins 315 féminicides et 248 décès suspects ont été recensés en 2023.

**Impunité pour les actes de torture et les mauvais traitements.** Depuis 2016, les enquêtes sur les allégations de torture et d'autres mauvais traitements contre des personnes en garde à vue sont toujours insuffisantes et les individus responsables restent souvent [impunis](#). Certain-e-s membres des forces de sécurité continuent de recourir [à la torture et aux mauvais traitements, en particulier](#) contre les personnes soupçonnées d'entretenir des liens avec le PKK ou le mouvement Gülen. Les mauvais traitements infligés par les forces de police [sont plus fréquents dans le sud-est du pays](#).

**Mesures contre le HDP et changement de nom.** Le procès visant à [interdire le parti prokurde HDP](#) est toujours en cours. En [octobre 2023](#), le parti a changé de nom pour devenir le Parti de l'égalité et de la démocratie des peuples (DEM). En juin 2024, un maire affilié au parti DEM a été [arrêté](#) et [démis de ses fonctions](#) dans la province de Hakkari.

**Opérations militaires contre le PKK et attentat à Ankara.** En 2023, [les opérations militaires turques](#) contre le PKK se sont majoritairement concentrées dans le nord de l'Irak et de plus en plus dans le nord-est de la Syrie, mais des opérations de sécurité ont aussi été menées dans le [sud-est de la Turquie](#). En octobre 2023, un groupe lié au PKK a commis un [attentat-suicide](#), blessant deux policiers.

## 4 Pratique des autorités suisses

**Baisse du taux de protection du SEM.** Chiffres du SEM pour [2023](#) : taux de reconnaissance de 46,4 % ; taux de protection (positif + AP) de 50,3 %. Chiffres pour [2022](#) : taux de reconnaissance de 70,5 % ; taux de protection (positif + AP) de 76,3 %.

**Aucune clarification de l'ambassade par le SEM.** Toutefois, la vérification des documents est toujours possible par l'intermédiaire de l'ambassade. Depuis début

octobre 2019, le SEM n'a procédé à aucune clarification d'ambassade par le biais de leur « avocat de confiance » sur place (arrestation de « l'avocat de confiance » de l'ambassade d'Allemagne). La vérification de l'authenticité des documents est effectuée en interne par le SEM en Suisse ou à l'ambassade à Ankara (attaché migratoire).

**Profils à risque en Turquie** : analyse de la pratique du TAF en matière de décision.

**Tribunal administratif fédéral (TAF) obstacles au renvoi.** Exécution du renvoi pas systématiquement considérée comme inexigible dans les provinces particulièrement touchées par le séisme ([E-1308/2023](#) du 19 mars 2024). Examen au cas par cas et attention particulière accordée aux personnes venant des provinces de Hatay, d'Adiyaman, de Kahramanmaraş et de Malatya. Renvoi généralement considéré comme non raisonnable dans les provinces frontalières de Hakkari et de Sirnak ([E-2560/2011](#), 15 mars 2013). Famille originaire de Sirnak : examen de la possibilité de trouver refuge ailleurs en Turquie (« internal flight alternative ») avec prise en compte de l'intérêt de l'enfant ([E-6536/2017](#), 16 décembre 2019). Conflits armés dans d'autres provinces et possibilité raisonnable au cas par cas de trouver refuge ailleurs en Turquie à examiner : outre les provinces de Hakkâri et de Sirnak, d'autres provinces sont également concernées, telles que Diyarbakir, Tunçeli, Siirt, Bingöl, Van, Agri, Mardin, Hatai ou Bitlis ([E-1948/2018](#), 12 juin 2018).